Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

Band: 80 (1986)

Artikel: Le regard critique de Viret sur son enfance catholique

Autor: Bavaud, Georges

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-130176

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GEORGES BAVAUD

LE REGARD CRITIQUE DE VIRET SUR SON ENFANCE CATHOLIQUE

Devenu Réformateur, Pierre Viret (1511–1571) jette un regard très critique sur son enfance parce qu'à ses yeux, l'Eglise de son baptême a été corrompue par l'Antéchrist: «Elle est tant différente à celle de la première vraie Eglise chrétienne qui a été du temps des Apôtres et de leurs vrais successeurs, que ce n'est plus celle-là, mais une autre toute diverse: comme si on avait voulu forger par manière de dire une nouvelle forme d'Alchoran marqué d'un autre masque, qui ressemblât plus à la religion chrétienne que celle de Mahomet: afin que ceux qui auraient été séduits par lui, le fussent plus facilement sous une autre couleur. Mais cette nouvelle forme de religion a aussi cela davantage qu'outre ce qu'elle tient des juifs, elle tient encore plus de celle des païens, notamment touchant l'idolâtrie, que celle de Mahomet, laquelle condamne totalement toutes images et idoles.»[1]

Viret reconnaît qu'il était pieux dans son enfance passée à Orbe (Suisse) et cette ferveur l'a conduit à commettre des actes d'idolâtrie, «d'autant plus, dit-il, que par nature, j'étais plus adonné à la religion.»[2] On l'envoie à Paris pour qu'il se prépare au sacerdoce, mais il ne reçut pas la tonsure qui l'aurait constitué membre du clergé. Il en remercie le Seigneur en écrivant: «Dès ma première jeunesse, étant encore aux écoles, (il) m'a retiré de ce labyrinthe d'erreur, avant que j'ai été plus profondément en celle Babylone de l'Antéchrist et reçu la marque de la Bête à laquelle j'étais préparé.»[3]

[1] L'Interim fait par dialogues, Lyon 1565, p. 40.
[2] Disputations chrestiennes touchant l'estat des trepassés. ... 1552, p. 26.
[3] Ibidem, p. 25.

Pourquoi Viret accuse-t-il le catholicisme d'être tombé dans l'idolâtrie? Parce que de nombreuses pratiques liturgiques ne peuvent pas, à ses yeux, s'appuyer sur la Sainte Ecriture. Il déclare en effet: «Tout service qu'on veut tenir pour divin et par lequel on prétend honorer Dieu autrement qu'il n'a commandé par sa Parole est idolâtre.»[4]

Certes, le Réformateur le reconnaît, certaines cérémonies qui ne s'appuient pas sur la lettre de l'Ecriture ne sont pas opposées à la Parole de Dieu. Il parlera de pratiques «indifférentes». Cependant, il s'en méfie habituellement et il estime que beaucoup de traditions liturgiques «papistes» sont «ridicules», «puériles», «sottes et badines»[5]. Il était nécessaire de rappeler ces principes théologiques pour saisir la portée des affirmations de Viret. Elles nous révèlent certains aspects de la vie du catholicisme avant la Réforme. Mais l'historien objectif portera sur eux un jugement beaucoup plus nuancé.

L'ÉDUCATION DE VIRET

Avant de se rendre à Paris au collège de Montaigu[6] pour s'adonner à des études universitaires, Viret a été écolier dans la ville d'Orbe. Dans ses écrits, le Réformateur porte un jugement sévère sur l'éducation qu'il a reçue dans le catholicisme. «Nous avons été nourris en toute barbarie, sans humanité.»[7]

Le climat dans lequel cette éducation s'est accomplie n'était pas évangélique: «On ne quérait point les lettres pour l'amour d'elles, ni pour l'amour de vertu ou de la Parole de Dieu: mais seulement pour gain.»[8]

Le recours aux châtiments corporels était fréquent. Parlant de ses maîtres, le Réformateur déclare: «Ils ne savaient faire autre chose que

[4] De la communication des fidèles qui cognoissent la vérité de l'Evangile, aux cérémonies des Papistes. ... 1547, p. 21–22.

[5] Response aux questions proposées par Jean Ropitel Minime aux Ministres de l'Eglise Reformée de Lyon. Lyon 1565, p. 31–32.

[6] H. VUILLEUMIER, Notre Pierre Viret. Lausanne 1911, p. 12.

[7] Dialogues du désordre qui est à présent au monde et des causes d'iceluy. ... Genève 1545, p. 990. «Nous nous moquons maintenant des maîtres d'écoles barbares que nous avons eus, qui ne nous savaient lire que le doctrinal d'Alexandre et nous y entretenaient toute notre vie, sans jamais nous faire goûter un bon auteur.» Disputations chrestiennes touchant l'estat des trépassés ..., p. 38. Il parle au même endroit de la «Logique de Tartaret.»

[8] Dialogues du désordre ..., p. 990.

toujours frapper dessus, comme dessus des ânes : tellement qu'il n'y avait enfant de si bon esprit qu'ils ne missent en désespoir, et auquel ils ne fissent haïr les lettres avant qu'il eût commencé à les connaître et aimer. »[9]

Viret évoque les oreilles des enfants « auxquels je les ai vues tirer (par les maîtres) qu'on leur faisait longues comme aux ânes. »[10]

Cependant, le Réformateur ne condamne pas le châtiment corporel en tant que tel, mais uniquement les abus puisqu'il déclare : « Je ne veux point sortir de notre ville. ... J'ai connu une femme qui était bien digne d'être comparée aux singes ... qui tuent leurs singeons par leur folle amour. Car elle est souventes fois courrue à l'école, pour venir revencher (venger) ses enfants quand le maître les châtiait et qu'elle les oyait crier. »[11]

Viret se souvient d'un livre de lecture qui racontait le « voyage de saint Patrix auquel ... on voit tout l'état de tous les trépassés »[12]. Et de préciser :

« N'as-tu jamais ouï parler du voyage et du Trou du Puits de saint Patrix ? Ne te souvient-il point des livres que nous ... avions à l'école du temps que nous étions petits enfants ? ... Tu me réduis en mémoire les contes de ma grand'mère. N'étions-nous pas bienheureux en ce temps-là, que nous avions tels livres entre les mains, au lieu de quelque bon auteur et de la Bible et des saintes Ecritures ? Pense que ce livre, auquel est écrit le voyage de saint Patrix et les autres semblables, plein de fables, encore plus sottes et plus lourdes, étaient fort propres pour donner quelque bonne doctrine aux enfants. Un Nouveau Testament ne leur eût-il pas été meilleur entre les mains ? »[13]

Viret se souvient que son imagination était charmée par ces récits où le merveilleux surabondait, mais devenu Réformateur, il ne peut que détester ces lectures qui favorisaient le culte des saints.

Le Réformateur n'a donc pas gardé un bon souvenir de l'école : « Quand j'étais jeune enfant et que j'oioie sonner la cloche pour aller à l'école, il me semble qu'elle disait quelquefois ce qu'on m'avait mis en tête : pain du, tu sera battu : et étais tout ébahi qu'elle avait dit vrai. »[14]

[9] Ibidem, p. 989.
[10] Ibidem, p. 344.
[11] Ibidem, p. 920.
[12] Disputations chrestiennes ..., p. 158.
[13] Ibidem, p. 124–125.
[14] L'office des morts faits par dialogues. ... 1552, p. 71.

Viret enseigne que l'Eglise reçoit du Christ des ministres qui enseignent la Parole de Dieu et administrent les sacrements du baptême et de la cène. Mais ces pasteurs n'ont pas d'autre sacerdoce que celui de leur baptême. Aussi le Réformateur condamne-t-il la conception qu'ont les catholiques du prêtre.

La première messe de celui qui vient d'être ordonné est l'occasion d'une cérémonie dont Viret a été le témoin à Orbe.

«J'ai vu en notre ville que, quand un prêtre chantait sa messe nouvelle, deux autres puissants gallants (= hardis) de prêtres allaient l'empoigner à l'autel, à l'heure de l'offertoire, et le chargeaient sur leurs épaules et le portaient hors du temple, en la plus belle place de la ville; puis le mettaient dans une grande cuve que nous appelons tine en notre langage, laquelle était préparée à cela, et bien tapissée et puis on lui tenait la main, laquelle tous les parents et les amis et conséquemment les autres du peuple allaient baiser, lui offrant or et argent, lequel ils jetaient en celle cuve et tine, selon la dévotion d'un chacun qui lui offrait, et qui plus est, quand il y avait quelque femme ou fille qui avait le gros gosier, lequel nous appelons goètre, elle le venait présenter au prêtre, à savoir à ce nouveau messire Jean, pour le lui empoigner et toucher de celle main sacrée. Car ils ont donné à entendre au peuple que celle sainte main avait vertu miraculeuse à le guérir pour ce jour-là, comme celle des Rois de France a vertu de guérir des écrouelles.»[15]

Aussi, dans presque chaque famille, désire-t-on qu'un garçon se prépare au sacerdoce. «Il n'y avait presque maison qui ne s'estimât malheureuse, s'il n'était sorti d'elle quelque prêtre ou moine.»[16]

Cependant, selon Viret, beaucoup se préparent à la prêtrise par intérêt, et non point poussés par le désir de l'évangélisation. La coutume s'était introduite d'ordonner des jeunes gens pour célébrer des messes fondées pour les défunts, sans qu'ils exercent d'autre ministère. Ainsi, par exemple à Moudon, on compte une vingtaine de prêtres[17]. Le Réformateur souligne à la fois les motivations peu évangéliques du clergé et le caractère défectueux de sa formation:

[15] De la vraye et fausse religion, touchant les voeus et les serments licites et illicites. ... 1590, p. 623–624.

[16] Dialogues du désordre ..., p. 972.

[17] Richard PAQUIER, Le Pays de Vaud, Des origines à la conquête bernoise. Editions de l'Aire, Lausanne 1979, t. II, p. 189.

« Ceux qui prétendaient à se faire prêtres ne regardaient tous, excepté bien peu, qu'au profit qui leur en pouvait revenir. Car la religion n'était plus qu'un art mercenaire. Par quoi les poures (= pauvres) se contentaient de savoir un petit livre et chanter, pour avoir leur messe et gagner par icelle leurs six blancs ou autre telle somme, selon laquelle telle marchandise était taxée. Car ils se fiaient au proverbe commun qui dit : Jamais *Dominus vobiscum* ne mourut de faim. »[18]

Cette soif du gain se manifestait parfois lors d'enterrements. Ainsi à Orbe, des conflits s'élevèrent parfois entre le clergé paroissial et celui du couvent des clarisses.

« Et sans aller querre (sic) les exemples fort loin, j'ai vu des grands différents à Orbe et de grandes inimitiés entre les prêtres de la clergie et les cordeliers du couvent de sainte Claire, à cause de ceux qui se faisaient enterrer en l'habit de saint François. Car les vicaires étaient fort marris de perdre les corps, à cause qu'ils en avaient du dommage et que les offrandes et anniversaires en étaient beaucoup moindres pour eux. Et vous assure que j'en ai été souventes fois scandalisé. Mais il n'y a pas encore trop longtemps que les cordeliers et jacopins de Lausanne jouèrent une bonne farce touchant cette matière. Car ils se cuidèrent (= crurent) tuer les uns les autres en pleine rue pour avoir un corps qu'on portait enterrer. Il y en avait qui se pouvaient bien vanter qu'ils avaient porté la croix, mais non celle de Jésus. Car ils s'empoignèrent si bien les uns les autres par le chapperon (= sorte de coiffure) et se donnaient de si bons coups du bâton sur la croix, que ceux étaient bien ladres (= lépreux) qui ne le sentaient. Ne faisait-il pas beau voir ce jeu ? »[19]

Pour souligner l'ignorance des prêtres, Viret évoque la réaction d'un curé d'Orbe. En tribunal, le prêtre est appelé à jurer en mettant sa main sur la poitrine (*pectus* en latin). Or, écrit Viret : « Un curé que nous avions et lequel j'ai bien connu, qui, étant requis en justice de jurer *per pectus,* empoignant les poils de sa tête, dit : Je jure *per pectus,* par le poil. »[20]

Le Réformateur évoque un autre souvenir. Il parle du « prêtre duquel j'ai ouï faire le conte, qui disait qu'il n'aurait point si grand soin de se confesser et de rendre conte (sic) à Dieu des messes omises ... que de celles qu'il avait dites. Car il n'avait commis qu'une faute en celles qu'il

[18] Dialogues du désordre ..., p. 963.

[19] Ibidem, p. 438–439.

[20] Des actes des vrais successeurs de Jésus-Christ et de ses Apostres. ... Genève 1554, p. 217.

avait omises. ... Mais aux autres, il avait commis presque autant de fautes qu'il y avait de mots.»[21]

Viret souligne aussi l'inconduite de certains prêtres qui «ont couché avec leurs paillardes et adultères, la nuit devant qu'ils chantent messe ... ou qui entrent au bourdeau au partir de l'autel.»[22]

Le Réformateur évoque la demande que font les paroissiens à leurs prêtres avant le temps des récoltes:

«Les paysans et laboureurs de ce pays n'ont pas ignoré ce train des prêtres. Et pourtant (= partant), il soulaient (= avaient la coutume) de dire à leurs curés et vicaires, en temps d'été, qu'ils se gardassent bien de tenir des putains, cependant que les biens de la terre étaient en la garde de Dieu; [ils entendaient que les biens de la terre étaient en la garde de Dieu], devant moissons et vendanges, assavoir avant que les fruits fussent recueillis, pource qu'ils craignaient alors les grèles et tempêtes. ... Car ils estimaient bien que les prêtres ne pouvaient pas avoir vertu à conjurer le diable ni les tempêtes, s'ils n'étaient en bon état et qu'ils ne pouvaient être en bon état, cependant qu'ils avaient leurs putains en la maison.»[23]

Viret fait allusion, sans le nommer explicitement, à l'évêque Claude d'Estavayer dont parle Pierrefleur dans ses Mémoires[24]. Faisant allusion à la rapacité qui se manifeste dans certaines cours épiscopales, au moment de la mort de l'évêque, Viret déclare: «J'en ai connu un (évêque), duquel j'ai ouï dire à ceux qui ont été auprès de lui que voyant ce ménage que ses serviteurs et ses rufiens (= débauchés) et maquereaux et putains faisaient autour de lui, se prit à maugréer et dépiter (= maudire) Dieu de sa vie et puis mourut en tel état et en telle dévotion. Et puis après qu'il fut mort et accoutré (= habillé) en son état épiscopal, cependant qu'on le gardait avant de l'enterrer, ses serviteurs le couvrirent tout de reines de cartes, pource qu'il avait toujours bien aimé les dames durant sa vie et semblablement le jeu des cartes à des dés.»[25]

[21] Disputations chrestiennes touchant l'estat des trepassés. ... 1552, p. 252–253.

[22] De la nature et diversité des voeuz et des lois qui ont esté baillées de Dieu. 1551, p. 181.

[23] Ibidem, p. 181–182.

[24] Pierrefleur nous dit que Claude d'Estavayer «fut enterré au dit Romainmôtier avec un jeu de cartes.» Mémoires de Pierrefleur. Editions Louis Junod, Lausanne 1933, p. 93.

[25] Des actes des apostres de Jésus-Christ et des apostats de l'Eglise. ... 1559, p. 614.

Viret a été servant de messes. Il se souvient de la multiplication des messes célébrées en même temps dans la même église. « Il me souvient bien que moi-même, étant jeune enfant, me suis quelques fois trouvé fort empêché, étant tout seul à répondre et à servir à trois ou quatre prêtres, disant chacun leur messe tous ensemble en diverses chapelles ; en sorte qu'il me fallait courir maintenant de çà, maintenant de là, ne pouvant toujours être auprès d'un chacun d'eux, incontinent que la chose le requérait. »[26]

Le Réformateur se rappelle aussi comment s'était introduite la coutume d'abréger le Credo à la messe. « Il y a aussi un décret au Concile de Bâle contre ceux qui ne le disaient entièrement, sinon à demi, comme je l'ai vu souventes fois faire, quand j'allais à la messe, étant jeune enfant. Nos prêtres avaient un certain chant du Credo à l'Allemande, lequel ils appelaient le Credo d'Allemagne, lequel n'allait sinon jusque : *Et homo factus est,* puis finissaient là. Ils en usaient quand ils avaient hâte de dîner et qu'ils se fâchaient de dire le Symbole tout au long et nous ne doutons point qu'ils n'en besognent encore ainsi aujourd'hui, non obstant le décret de Bâle. »[27]

En relation avec les prêtres, Viret nous dit aussi comment on appelait habituellement leurs gouvernantes : « On appelle communément les servantes des prêtres, servantes de Notre Dame. »[28]

DÉVOTION AUX SAINTS ET TRADITIONS POPULAIRES

Les réformateurs ont combattu l'invocation des saints du ciel, pratique qu'ils condamnent comme étant, à leurs yeux, une idolâtrie. Dans ce contexte, Viret évoque les deux statues de saint Germain qui se trouvaient dans l'église paroissiale d'Orbe. « Vous savez que nous avons saint Germain pour notre patron, lequel on a accoutré (= habillé) en évêque. Nous en avions deux en notre église paroissiale, l'un vieil, et l'autre nouveau. Le vieil était là tout debout sur l'auteul, assez mal en ordre, accoutré et orné à l'antique. Le jeune était de l'autre côté, en lieu plus honorable, assis dessus une belle et brave (noble) chaire épiscopale, mignon et brave comme un époux nouveau. »[29] Et le Réformateur de

[26] Des actes des vrais successeurs de Jésus-Christ ..., p. 200.
[27] Ibidem, p. 752.
[28] La Necromance papale. ... 1553, p. 32.
[29] Le monde à l'empire et le monde démoniacle. ... Genève 1580, p. 15.

rapporter la réflexion d'une vieille femme: « Voilà ce poure et bon homme, notre vieil saint Germain et bon patron ancien qu'on fait toujours là demeurer debout sur l'autel comme un poure valet et ce jeune glorieux, ce nouveau venu est assis auprès de lui en son pontificat comme un Pape, et ne lui daignerait pas seulement ... lui prêter sa chaire un petit de temps. »[30]

La réflexion de Viret est empreinte d'ironie. Elle se poursuit pour dépister l'invocation de saints auxiliaires, par exemple, sainte Marguerite qui a la réputation d'aider les femmes en couche. « Il est dit en sa légende, écrit Viret, que Dieu lui a donné ce privilège qu'elle fera grâce aux femmes pour les faire délivrer de l'enfant, si elles l'invoquent et si on lit sa vie et sa légende cependant qu'elles seront au travail : ce qu'elles font faire. Et moi-même, étant jeune enfant, ai été souventes fois appelé par icelles, pour leur servir de lecteur en ceci. »[31]

D'autres saints sont invoqués. Par exemple, saint Eloi pour les chevaux. « J'ai vu même mener des chevaux à la messe de saint Eloi et les faire là demeurer, tout au long de la messe, pour rendre plus dévotement leur vœu. »[32] Le jour de la Saint-Etienne, on se préoccupe aussi des chevaux. « J'ai vu aussi mener les chevaux ordinairement, le lendemain de Noël, en voyage à S. Etienne, le jour de la fête et les faire aller en procession en tournoyant tout autour de son temple. Laquelle superstition a été tant imprimée au cœur des ignorants qu'encore aujourd'hui, en aucuns lieux de ceux mêmes auxquels l'Evangile est prêché, on retient la coutume de faire saigner les chevaux ce jour même. ... Mais qui pis est, ils ont cette opinion que c'est un fort bonheur pour les chevaux, s'ils peuvent boire la première fleur de l'eau, l'eau bue la première, le jour de la S. Etienne. Ils appellent la première fleur de l'eau, l'eau bue la première, avant que nul autre y ait bu. Par quoi encore aujourd'hui ... les pasteurs de chevaux et valets d'étables combattent ensemble qui (se) lèvera le plus matin ce jour pour abreuver ses chevaux le premier. »[33]

Saint Claude est invoqué contre la peste. Depuis notre pays, s'organisent des pèlerinages à la ville de St-Claude dans le Jura. « Vous voyons souventes fois et principalement après un temps de peste, les chemins

[30] Ibidem, p. 15–16.

[31] De la nature et diversité des voeuz et des lois qui ont esté baillées de Dieu, 1551, p. 132–133.

[32] Ibidem, p. 127.

[33] Ibidem, p. 128.

tout couverts des pélerins qui le vont chercher à la montagne de Joux pour lui rendre leurs vœux et pour rendre plus évident témoignage combien la superstition et idolâtrie qui est autour de cette idole est enracinée aux cœurs de plusieurs, aux lieux mêmes auxquels l'Evangile est maintenant prêché et principalement en ceux qui sont plus prochains de celle idole, plusieurs pères et mères ... baillent au baptême ce nom de Claude aux enfants, comme les voulant consacrer à cette idole déjà par le baptême, au lieu de les consacrer à Dieu et à Jésus-Christ.»[34]

La fête des saints Innocents est l'occasion de désordres: «Les jouvençaux vont trouver les jeunes filles et les vont surprendre toutes nues en leurs lits.»[35]

Viret mentionne encore une autre coutume en ce jour: «Les pères et les mères de bon matin vont fouetter leurs enfants au lit ... et appellent cela bailler les Innocents.»[36] Cette tradition s'est même répandue dans des couvents. «Il y a aussi plusieurs lieux, esquels les moines se fouettent les uns les autres et se baillent les Innocents en celle même manière.»[37]

Le Réformateur évoque aussi la solennité des Rois. «Les petits enfants crient entre nous la bonne année, la veille des Rois, en laquelle nous faisons les Rois de la fève comme aux Saturnales et on leur jette des fruits emmy (au milieu de) les rues, en signe et souhait de bonne année. Et puis de crier: Au Roi bois, après que le roi de la fève est élu, autant qu'un chacun a de gorge.»[38] Et Viret de préciser: «Quand on fait les parties du gâteau auquel la fève est cachée, on en lève une qui s'appelle la part de Dieu. Si la fève se rencontre en cette part, Dieu est Roi en la maison et le père de famille son lieutenant. Si elle se rencontre dans une autre pièce, le voilà dépouillé de son Royaume et le Royaume transporté à un autre, voire au valet de la maison ...»[39]

Evoquant la piété populaire, Viret précise que le dépit s'empare souvent des chrétiens qui n'ont pas été exaucés. Evoquant l'image des saints, il écrit: «Les paysans ont souventes fois jetté les leurs ou aux eaux,

[34] Ibidem, p. 129.
[34] Ibidem, p. 119.
[35] De la vraye et fausse religion ..., p. 277.
[36] Ibidem, p. 277.
[37] Ibidem, p. 277.
[38] La physique papale. ... 1552, p. 292–293.
[39] Ibidem, p. 293.

ou ailleurs par dépit, quand ils ne en pouvaient impréter ce qu'ils voulaient. »[40]

Le Réformateur mentionne encore une pratique qui lui paraît superstitieuse. Parlant du prologue de l'Evangile de saint Jean, il déclare : « Les nonnains (religieuses) le baillent enclos au dedans des petites croix faites de tuyaux de plume, ou dedans des petits oreillers faits de soie ou de velours, ou dedans de petites images qu'ils appellent Agnus Dei ou autres tels fatras, pour les porter sur soi, pendus au col ou en quelque autre manière. »[41]

Viret condamne aussi la récitation du chapelet. Or, de son temps, on en confectionne avec des perles précieuses. « Depuis qu'ils ont été mis en usage, ils sont venus en si grand honneur, qu'on les a faits non seulement de bois et de terre cuite, mais aussi d'ambre, de coural, de cassidoine, de perles et d'autres perles précieuses, et d'argent et d'or, en sorte qu'ils sont maintenant estimés en la papisterie, entre les principaux ornements et joyaux des femmes, et notamment entre ceux qu'il fallait que l'époux achetât à l'épousée. Car une principale partie de la gloire des femmes gît en la beauté de leurs chapelets. »[42]

Et d'évoquer ceux « qui ont chargé des grands patrinôtres (= chapelets) et des grands chapelets en leurs cols comme des hermites. »[43]

LA VIE LITURGIQUE

Durant le carême, la liturgie catholique renonce au chant de l'Alleluia. Pour en prendre congé, une coutume était née : on le noyait sous le symbole de bougies plongées dans une cuve remplie d'eau.

« Ils noyent ce poure Alleluia. ... Car ils mettent une chauderette pleine d'eau au milieu du chœur du temple ; et puis les enfants de chœur chantent un grand Benedicamus Domino avec neuf Alleluia au bout. ... Il y a une troupe de petits enfants tout autour de ce vaisseau plein d'eau, tenant de petits mouchons (mèches) et bouts de chandelles de cire tous allumés en leurs mains, haut élevés en l'air. Et puis incontinent qu'ils sentent le dernier Alleluia approcher, tous jettent leurs mouchons allu-

[40] Ibidem,p. 345.

[41] Exposition familière de l'oraison de nostre Seigneur Jésus-Christ. ... Genève 1548, p. 73.

[42] Vray usage de la salutation faite par l'ange à la vierge Marie. ... 1562, p. 66–67.

[43] La Necromance papale ..., p. 34.

més en l'eau. Et puis celui qui peut être le plus habile pour verser le vaisseau d'eau contre ses compagnons, icelui est le plus galant (hardi) de tous et celui pareillement qui peut plus amasser de ces mouchons éteints. ... Je dis ce que j'ai vu là où j'ai été nourri jeune enfant et où j'ai joué ce personnage en mon jeune âge avec les autres. »[44]

Il ajoute ailleurs qu'à Pâques, l'« Alleluia qui avait été enseveli, un petit avant carême, ou noyé en l'eau, comme le dieu Apis des Eggyptiens, est alors ressuscité. »[45]

Le Réformateur évoque le carnaval en ces termes : « Quelle chrétienté est-ce et quel honneur fait-on à Dieu de se déguiser, vêtir masques, jouer des mommons (mascarades), exercer maquerelage » (prostitution) ?[46]

Le mot de carnaval n'est pas utilisé par Viret. Il parle de « carême-prenant » « appelé autrement saint Pansard » (Pensu)[47].

Au début du carême, les catholiques reçoivent les cendres sur la tête. Voici comment le Réformateur évoque cette cérémonie : « Il (le prêtre) leur peindra une grande croix au front avec ses cendres, puis s'en reviendront tout charbouillés, comme s'ils sortaient de la forge d'un maréchal, et puis se riront et moqueront l'un de l'autre. »[48] Viret précise aussi la matière dont les cendres ont été préparées. On brûle « des rameaux qui ont été bénis l'année devant, et des bandes, chrémeaux (linges) et béguins (bonnets) qu'on a mis aux petits enfants, en leur baptême et confirmation. »[49]

Durant le carême, les catholiques « contrefont un petit le bon chrétien »[50]. Les images sont voilées durant ce temps de pénitence : « Au temps qu'ils tâchent plus de faire à Dieu ... ils cachent leurs images, comme s'ils reconnaissaient qu'ils ont fait contre Dieu, en les dressant. »[51]

Le dimanche des Rameaux est appelé « Pâques fleuries » ou le « jour de Rampos »[52] (Rameaux). Viret rappelle la procession de ce jour : « Quand

[44] Des actes des vrais successeurs de Jésus-Christ. ..., p. 296. Sur cette coutume des « adieux de l'Alleluia », voir l'article de F. Cabrol Alleluia dans de F. Cabrol : Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, t. I, col. 1245, Paris 1907.

[45] La physique papale ..., p. 320. A cette époque, on abandonne l'Alleluia, la veille de la Septuagésime.

[46] Ibidem p. 296.

[47] Ibidem, p. 294.

[48] Ibidem, p. 299–300.

[49] Ibidem, p. 289.

[50] Ibidem, p. 302.

[51] Ibidem, p. 315.

[52] Ibidem, p. 316.

aux temples, nous ne les fermons pas comme les païens, sinon le jour de ‹Pâques fleuries› quand on fait la procession et qu'il faut rentrer au temple. Je pense que cela se fait pour représenter la manière en laquelle Jésus-Christ rompit les portes de l'enfer. Car le prêtre qui fait l'office heurte trois ou quatre fois à la porte avec la croix et le bâton d'icelle, chantant: Attolite portas.»[53]

A cette époque, la Semaine sainte s'appelait, soit la «grande semaine»[54], soit la «semaine peneuse». Viret explique le sens de cette dernière expression: «J'entends bien qu'on l'appelle semaine peneuse, à cause de la peine que les hommes se donnent en icelle pour faire pénitence.»[55]

Il arrivait que l'on jouât la passion. Evoquant des bateleurs Viret écrit: «J'en ai vu qui jouaient toute la passion avec des marmousets (marionnettes)»[56].

Le Réformateur décrit les principaux offices de la Semaine sainte. Le Jeudi saint, les fidèles en allant adorer le Saint Sacrement déclarent: «Allons voir Dieu en repos.»[57] La liturgie dite des «ténèbres» est décrite ainsi par Viret: «Tu sais qu'alors on allume douze ou treize cierges ou chandelles plantées sur un chandelier dressé au chœur, devant le grand autel: lesquelles, ainsi qu'on procède au service divin, et aux leçons des lamentations, on éteint toutes l'une après l'autre, par certains intervalles de temps jusqu'à la dernière, après laquelle les ténèbres s'ensuivent.»[58] Et Viret de préciser: «On fait les ténèbres avec un bruit horrible, comme si tout le temple tombait, ou comme s'il se donnait une alarme, en laquelle ciel et terre fussent mêlés ensemble.»[59].

La veille de Pâques, se célèbre la cérémonie du «feu nouveau». «Il faut premièrement éteindre tout le feu qui est au temple, au commencement du divin office. Puis il en faut tirer du nouveau d'une pierre, avec un fusil d'acier, ou d'un cristal, mis contre le soleil. Puis le faut nourrir, non de toutes sortes de bois, mais de sarments de vigne.»[60]

[53] Ibidem, p. 312.
[54] Ibidem, p. 303.
[55] Ibidem, p. 303.
[56] Des clefs de l'Eglise et de l'administration de la parole de Dieu. ... Genève 1564, p. 331.
[57] La physique papale ..., p. 269.
[58] Ibidem, p. 311.
[59] Ibidem, p. 311.
[60] Ibidem, p. 257.

Déjà existe la coutume de ramasser des œufs à l'occasion de Pâques: Viret évoque «ceux qui vont chantant la complainte de Notre Dame, pour amasser des œufs pour Pâques.»[61]

Pour les enfants, l'attente de la fête de Pâques est longue. Faisant allusion à l'expression de semaine «peneuse», Viret écrit: «J'ai quelquefois pensé que, par aventure, elle était ainsi nommée, pource qu'elle dure longtemps aux gourmands et friants (coquins) qui attendent Pâques, qui leur est une autre fête de saint Pansard, avallent déjà leur salive, à l'odeur des tartes et friands (agréables) morceaux qu'ils espèrent manger lors. J'en parle comme expérimenté; car nul ne sait en quelle peine j'étais, quand j'étais enfant, depuis que j'avais senti celle odeur.»[62]

Le jour de Pâques, les prédicateurs utilisent souvent des ouvrages contenant des histoires plaisantes. Viret déclare: «As-tu jamais point vu de livre: *De risu paschali?*»[63] Et il précise: «Des livres qui contiennent les bonnes sornettes que les beaux pères disent en leurs sermons des fêtes de Pâques.»[64]

Le Réformateur précise: «Messieurs les caphards qui ont prêché le carême, en récompense des larmes et des pleurs qu'ils ont fait jeter aux dames en prêchant, non pas tant la passion de Jésus-Christ que celle de la Vierge Marie et les lamentations d'icelle, leur baillent des bouquets et racontent des petites sornettes et contes joyeux pour faire rire et éveiller les auditeurs qui sont tant saouls qu'ils n'en peuvent plus.»[65]

Parlant des chrétiens réformés, il écrit: «Ils ne disent pas comme vous: Après Pâques, dailles, dailles. Après Pâques, sermons cordez (arrêtez), comme les lamproies: saint Bernard est tout prêché. Ils ne renvoient pas Jésus-Christ en Galilée, comme vous le dites les uns les autres, en vous moquant de votre cène.»[66]

Ces réflexions semblent résumer les sentiments des fidèles qui estiment avoir suffisamment entendu de prédication pour toute l'année.

[61] Ibidem, p. 312. Le vendredi saint est appelé «saint, et auré (d'or) et absolu». De la vraye et fausse religion ..., p. 352.

[62] Ibidem, p. 303–304.

[63] Ibidem, p. 322.

[64] Ibidem, p. 322.

[65] Ibidem, p. 320.

[66] Ibidem, p. 321–322. Le terme *daille* signifie *faux*. Allusion au fait qu'après Pâques, il faut faucher l'éloquence des prédicateurs?

La prédication catholique entretenait une crainte excessive au sujet du sort réservé aux enfants morts sans baptême si l'on fait confiance à ce que nous révèle Viret, à propos de l'enseignement des prêtres : « Je leur ai bien ouï encore prêcher ... qu'il vaudrait mieux qu'une ville ou un pays ... fussent abîmés qu'un enfant mourût sans baptême. »[67]

C'est dans ce sentiment de crainte qu'était née cette croyance superstitieuse à une résurrection temporaire des enfants morts sans baptême obtenue par la prière de la Vierge invoquée dans certaines églises, dont la cathédrale de Lausanne. Viret nous raconte la démarche de Gaspard de la ville d'Orbe : « Sa femme lui enfanta un enfant mort-né. Il le porta à notre dame de Lausanne, qui faisait tant de beaux miracles, qui ressuscitait ces petits enfants morts-nés, et puis fallait incontinent enterrer après. Car depuis qu'elle les avait ressuscités, ils ne coûtaient jamais plus rien de nourrir au père ni à la mère. ... Quand l'enfant eut été quelque peu de temps devant l'idole, il ressuscita comme les autres, et le miracle se fit quand il plut à la vieille qui le gardait. Car il y avait aussi moyen de hâter le miracle ; car quand on avait donné à boire à la vieille, elle voyait bien plus clair pour connaître quand l'enfant changeait de couleur ou quand il soufflait ou bougeait. Et s'en est bien trouvé, tant là qu'à Notre dame de grâce de Genève, de ces vieilles qui ont bien osé dire à aucuns qui leur ont apporté de ces enfants, quand ils ne les ont pas voulu abreuver à leur guise et donner ce qu'elles demandaient : Au diable le miracle que vous aurez de trois jours. Encore vivent ceux qui l'ont ouï, qui en peuvent témoigner à la vérité. Par quoi, je conclus que la vieille faisait des miracles, et non pas notre dame. »[68]

La théologie catholique enseignait que les enfants morts sans baptême vivaient dans les « limbes », privés de la vision de Dieu, mais jouissant d'un bonheur naturel. Viret nous rapporte l'opinion des « vieilles de notre pays » : « Elles tiennent pour certain que les petits enfants qui, par faute de baptême extérieur, sont envoyés au limbe, oïent bien de là où ils sont, les joies de paradis, mais ils ne les peuvent voir, (ce) qui leur est un merveilleux tourment. »[69]

[67] Disputations chrestiennes touchant l'estat des trepassés. ... 1552, p. 315.

[68] Pierre VIRET, Deux dialogues. Lausanne 1971, p. 67–68. Tiré du dialogue L'alcumie du Purgatoire, une des parties des Disputations chretiennes, édition de 1544. Postface et notes de J. COURVOISIER.

[69] Disputations chrestiennes. ... 1552, p. 297. Cf. Cette coutume existait encore à Lille au XVIIe siècle. Voir H. PLATELLE, Les chrétiens face au miracle, p. 48–52, Mél. de

Face à ce grave danger, l'Eglise demandait à des laïcs, principalement aux sages-femmes, de baptiser eux-mêmes les enfants en danger de mort. Au moment où l'on amenait l'enfant à l'église, les prêtres, écrit Viret, « demandent pour le moins en notre pays et notre ville : Y a-t-il que bien ? Ils demandent cela, pour savoir si l'enfant a point encore été baptisé par les femmes. S'il n'a point été baptisé, elles répondent qu'il n'y a que bien. » Et Viret de conclure en polémiste : « Il s'en suit donc qu'il y a du mal, quand l'enfant a été baptisé par elles. »[70]

LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE

Le rituel de l'époque prévoyait que le prêtre recouvre les nouveaux époux, durant la célébration liturgique des noces, de sa chasuble. Cependant, nous dit Viret, ce geste était omis lorsqu'un veuf ou une veuve se remariait.

« Pour le moins, il n'est admis, si j'ai bonne souvenance, qu'on ne couvre point de la chasuble les remariés, comme les nouveaux et jeunes époux et épouses. »[71]

Le Réformateur nous parle aussi, [d'une appréhension superstitieuse, celle de se marier au mois de mai.

« Il y en a encore aujourd'hui,] voire entre ceux-mêmes auxquels l'Evangile est prêché purement qui font difficulté grande, non seulement de s'épouser au temps qui était défendu par les prêtres, ia soit (bien que) qu'ils aient liberté de ce faire : mais aussi au mois de mai même, et non pour autre cause que pour une folle opinion et persuasion qu'ils ont

Science relig. 195, p. 183. Voir aussi Catherine SANTSCHI. Les sanctuaires à répit dans les Alpes occidentales. Zeitschrift für Kirchengeschichte 1985, p. 119–143.

[70] Ibidem, p. 360. Dans le rituel de l'époque, le prêtre devait prononcer cette formule : « Aie en horreur les idoles ! » Viret commente : « Je suis ébahi comment ils ont laissé ce point en leur forme de baptême, lequel ils semblent avoir retenu de l'Eglise ancienne, laquelle n'avait point ni d'idoles ni d'images. » Le Manuel ou Instruction des Curés et Vicaires de l'Eglise Romaine. Lyon 1564, p. 53. A propos du sel que reçoit l'enfant, le Réformateur écrit : « Craignent-ils qu'ils ne puissent pas assez boire quand ils seront devenus en plus grand âge, s'ils ne leur salent la gorge de si bonne heure ? Les bergers et pasteurs en besognent ainsi envers leurs brebis et leurs ouailles et les charretiers envers leurs chevaux. Car ils leur salent la gorge, pour les mettre en appétit. » Ibidem, p. 66–67.

[71] Le Manuel ou Instruction ..., p. 139.

que les mariages des épousés en mai sont malheureux et mal-fortunés »[72]. Et de préciser : « On appelle aussi ce moi, le mois des ânes en ce pays : je ne sais pas si c'est à cause de cela. »[73]

LA PRIÈRE POUR LES MORTS

Viret a souvent souligné que la prière pour les morts est source de profit pour le clergé. Voici comment il rappelle une coutume en vigueur à Orbe.

« En notre ville, quand quelqu'un est mort et qu'on le porte ensevelir, il faut qu'il porte son trentenier (argent pour la messe de trentième) avec soi. Car incontinent que le corps est arrivé en l'église, on lui met dix liards dessus la poitrine qui sont trente deniers, lesquels le curé ou le vicaire va incontinent empoigner. »[74]

Les défunts riches peuvent demander d'être enterrés dans l'église. « Si tu débourses beaucoup, il te sera loisible de pourrir auprès du grand autel. Si tu débourses peu, tu seras en la pluie avec le poure populaire. »[75] Le cimetière a été béni. Et Viret de commenter : « Ne sais–tu pas que nos prêtres appellent communément terre crue celle qui est hors du cimetière et qui n'a pas été bénite et consacrée. » Et de conclure : « Si elle est crue, je conclus par le contraire que l'autre est cuite. »[76]

Sur les tombes, on allume des bougies. « Quand il est enterré, ne faut-il pas tenir, pour le moins tous les dimanches, un an durant, des chandelles allumées sur la sépulture, cependant qu'on lui chante les Libera me ? Et puis les offrir aux prêtres, sans les autres fois qu'il faut faire le semblable pour tous les autres trépassés. »[77]

Le Réformateur parle aussi d'une coutume de donner des fèves après la mort d'un parent. « Plusieurs ont encore aujourd'hui accoutumé de bailler des fèves après les funérales (sic) et au jour anniversaire, pour aumônes, pour le salut des âmes de leurs parents et amis trépassés. Il y en a même plusieurs, qui font des légats et des fondations annuelles, par lesquelles ils ordonnent quelque centaine de mesure de fèves, pour en

[72] L'office des morts ..., p. 272–273.
[73] Ibidem, p. 273.
[74] La physique papale ..., p. 101.
[75] Ibidem, p. 397.
[76] Ibidem, p. 400.
[77] Ibidem, p. 366–367.

faire du potage et en bailler à tout venant, tant qu'il pourra durer. »[78] Et d'ajouter : « Cela ne se fait pas seulement aux lieux auxquels la parole de Dieu n'est point prêchée publiquement, mais entre ceux aussi, qui se glorifient de la réformation de l'Evangile. Ils font le semblable de leurs autres donnes. Tu sais qu'ils appellent donnes, en notre pays, ces aumônes qu'ils font publiquement à tous venants. »[79]

Viret décrit le vêtement des veuves de cette manière. Il nous les montre « étant vêtues de noir et de couvre chefs et linges blancs, comme les papistes font encore aujourd'hui. »[80]

En rapport avec la mort, signalons cette manière de prier le Seigneur contre ses ennemis : « Il y en a qui choisissent d'entre ces caphards pour leur faire réciter tous les jours le psaume cent neuvième contre leurs ennemis capitaux desquels ils désirent la mort et la ruine. »[81]

EN GUISE DE CONCLUSION : LE PROBLÈME DE LA PIÉTÉ POPULAIRE

Influencé par sa théologie, Viret porte un jugement entièrement négatif sur les coutumes liturgiques catholiques qu'il critique. En fait, le peuple chrétien a besoin de symboles pour concrétiser sa foi. La question qu'il faudrait étudier consisterait à discerner quelles sont les cérémonies qui incarnent vraiment la foi et celles qui manifestent, à l'évidence, de la superstition ou sont l'occasion d'un manque de respect envers la dignité du culte. Mais ce problème dépasse la portée de notre étude qui se situe sur le plan de l'histoire et non pas d'abord sur celui de la théologie. La coutume de la « noyade de l'Alleluia » est née du souci de montrer au peuple l'approche du temps de pénitence, mais elle est vite devenue l'occasion de bousculades et de rires parmi les enfants. Curieuse également cette confrairie dont nous parle Viret : « Les bons compagnons de ce pays ont une confrairie et fête de saint Lasche (Paresseux) qui vaut autant comme Soul-d'ouvrer (fatigué de travailler) ou saint Fait-néant. C'est le patron des lasche journées, des paresseux et gaudisseurs (bon vivants) qui font plutôt une fête d'un jour ouvrier

[78] L'office des morts ..., p. 163–164.
[79] Ibidem, p. 164.
[80] Ibidem, p. 213.
[81] De la vraye et fausse religion ..., p. 324.

qu'un jour ouvrier d'une fête. Ils n'ont besoin de curé ou de vicaire pour leur annoncer et commander les fêtes. »[82]

A travers la polémique de Viret, nous percevons mieux quelques-uns des aspects de la vie concrète des habitants de notre pays romand au début du XVIe siècle car plusieurs des coutumes de la ville d'Orbe devaient exister dans d'autres paroisses des diocèses de langue française[83].

[82] La physique papale ..., p. 324–325.

[83] En présence de la polémique de Viret contre le recours à des cérémonies qui ne sont pas explicitement bibliques, j'ai songé à ce mot de J.J. von Allmen : « C'est à se demander si chez nous la foi ne s'enrhume pas à grelotter d'être toute nue. » Pastorale du baptême, Fribourg, Paris, 1978, p. 180, note 200.